



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué de presse

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Avril 2013 : le taux de chômage demeure inchangé à 5.0%

Le taux de chômage dans le canton de Vaud reste stable à 5.0% à la fin du mois d'avril 2013. Les professions de la construction continuent d'enregistrer une baisse de leurs effectifs de chômeurs.

Le nombre de chômeurs inscrits⁽¹⁾ dans le canton de Vaud s'élève à 18'668, soit 47 personnes de moins qu'à la fin du mois de mars 2013 (-0.3%). L'effectif des demandeurs d'emploi⁽²⁾ suit la même évolution avec une diminution de 65 personnes (-0.3%) et atteint 24'751.

Au cours du mois d'avril 2013, les ORP vaudois ont inscrit 2'905 nouveaux demandeurs d'emploi (+9.4% par rapport à mars 2013), alors que 2'964 dossiers ont été annulés, dont 1'950 pour le motif de retour à l'emploi.

Par rapport au mois dernier, les plus importantes baisses mensuelles sont observées chez les personnes issues de la construction (-230 chômeurs), les hommes (-242 chômeurs), les personnes sans formation professionnelle (-166) et les ressortissants de l'UE25 (-101). A l'inverse, les femmes (+195), les Suisses (+111), les "employés de commerce, de bureau, comptables" (+77) et les détenteurs d'une formation de degré tertiaire - maîtrise fédérale, HES, université - (+75) présentent les plus fortes hausses.

Au niveau des régions, à l'exception des districts de Lausanne (6.7%) et d'Aigle (6.0%), qui subissent ce mois une hausse de leur taux de chômage (+0.1 point), tous les districts voient leur taux rester stable ou reculer. Avec 0.3 point de moins que le mois précédent, le district de la Broye-Vully comptabilise la plus forte diminution et affiche un taux de 4.5%. En termes d'effectifs, le district du Jura-Nord vaudois (4.9%) connaît ce mois la baisse la plus significative (-78 chômeurs) et voit son taux passer sous la moyenne cantonale.

Les bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP en tant que chômeurs s'élèvent à 2'777, en hausse de 33 personnes par rapport à mars 2013 (+1.2%) et en baisse de 15 personnes par rapport à mars 2012 (-0.5%).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0.7 point et atteindrait 4.3%. En effet, le canton de Vaud rassemble à lui seul 84% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 7 mai 2013

Renseignements : DECS, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 - roger.piccand@vd.ch

NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur www.vd.ch/emploi (rubrique Statistiques)

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).